

Bulletin de préconisation n°16 du 2/10/26

Réalisé par le :
CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://www.franceolive.fr/categorie/agronomie/inf-olive>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, cliquez sur «je m'abonne» sur : <https://www.franceolive.fr/>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les niveaux de capture sont en augmentation. Les niveaux de dégâts restent globalement faibles à moyens mais en légère augmentation. **Restez vigilants car l'activité des mouches reprend selon les secteurs et les niveaux de dégâts pourraient augmenter rapidement.**

Continuez la surveillance de vos pièges de suivi et des dégâts sur fruits !

Pour celles et ceux qui ont choisi une stratégie de lutte par des applications d'argile, veillez à les renouveler si la couverture a été lessivée par les pluies de cette semaine ou pensez à les renouveler si des pluies sont annoncées.

Pour celles et ceux qui luttent contre la mouche par des applications d'insecticides, des applications sont à réaliser en cas d'augmentation significative des captures sur votre parcelle. Restez attentifs à vos piégeages !



Maladies du feuillage

Les précipitations annoncées sur certains secteurs rendront les conditions favorables aux contaminations, pensez à renouveler vos protections si celles en place ne sont plus efficaces ou ont été lessivées par les pluies.



Teigne de l'olivier

Des chutes d'olives faibles à modérées causées par la teigne sont observées. Ce n'est pas le moment d'intervenir.

Pour celles et ceux qui ont mis un dispositif de confusion sexuelle PRAYSTEC® en place, pensez à retirer les diffuseurs avant la récolte car ces derniers peuvent se retrouver dans les palox de récolte et poser problème au moulin.



Cochenilles paulistes

Le réseau d'observations montre des niveaux de captures en légère augmentation laissant supposer un début d'essaimage.



Irrigation

D'après les [bulletins Eau'Live n°13](#), les irrigations sont en cours sur tous les secteurs. Cependant, dans le Gard et l'Hérault des épisodes pluvieux très importants ont eu lieu depuis ce bulletin permettant l'arrêt des irrigations. Ailleurs, d'autres précipitations ont eu lieu dans des proportions moins importantes permettant une pause des irrigations.



Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. Rendez-vous sur le site de [France Olive](#) pour les dates des futures visioconférences ainsi que pour accéder des liens de connexion.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.





Mouche de l'olive

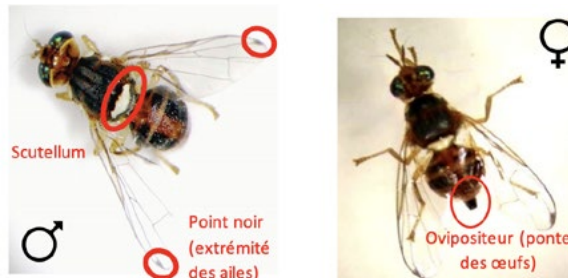
Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°8](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°16](#), les captures sont globalement en augmentation sur l'ensemble des secteurs. Pour l'instant les niveaux de dégâts observés sont **faibles à moyens**, même si en augmentation. Ce sont principalement des piqûres et de la dalmaticose (parfois causée non pas par la mouche mais par la grêle), les trous de sortie sont anecdotiques.

Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient nettement plus élevés.



	Récolte prévue dans moins de 20 jours	Récolte prévue dans plus de 20 jours
Mouche(s) capturée(s)	Risque modéré	Risque élevé
Aucune mouche capturée	Risque faible	Vigilance renforcée

Préconisations

Vous devez raisonner votre stratégie de protection selon votre date de récolte prévisionnelle. En effet, si vous récoltez d'ici 20 jours, un renouvellement de vos protections n'est pas forcément utile car en cas de ponte dans l'olive, la larve n'aura pas le temps de se développer ni de faire son trou de sortie et donc le fruit et la qualité de l'huile ne seront pas altérés. Attention cependant, en cas de piqûre, la dalmaticose pourrait causer des dégâts dans ce délai.

Lutter contre les dégâts de mouche permet de limiter les dégâts dus à la dalmaticose. Afin de positionner au mieux vos mesures de lutte, veillez à relever régulièrement vos pièges de suivis des populations des mouches (chromatique ou alimentaire).

Actuellement, plusieurs méthodes de lutte sont possibles :

-> Par applications de **barrière minérale**. **Attention, seules les barrières minérales homologuées contre la mouche de l'olive ont fait l'objet d'une évaluation pluriannuelle d'efficacité par France Olive en verger expérimental.** L'utilisation d'autres barrières minérales (non évaluées) reste de la responsabilité du producteur. Sachant qu'au-delà de l'efficacité sur la mouche d'autres paramètres doivent être pris en considération comme par exemple l'impact sur la photosynthèse, etc.

Ces barrières doivent être positionnées en préventif. Pour optimiser l'efficacité de votre application et l'adhérence des barrières minérales il peut être opportun d'utiliser un adjuvant (attention certains adjuvants ne sont pas compatibles, consultez le cahier l'oléiculteur ou votre distributeur).

L'efficacité de cette méthode est dépendante de la qualité d'application.

Vérifier les conditions d'applications des produits utilisés.

Pensez à renouveler vos barrières minérales si ces dernières ont été lessivées par les pluies ou après les pluies prévues selon les secteurs.

-> En cas d'augmentation significative des captures de mouches dans vos pièges de suivi, il est possible de positionner des applications **insecticides** visant à diminuer la pression des mouches dans vos parcelles. **Surveillez vos pièges.**

Attention, l'utilisation répétée, sur une même parcelle, d'une même matière active à usage insecticide peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner des substances actives de familles chimiques différentes ou ayant des modes d'action différents. Concernant l'utilisation du Spinosad, il est important de ne pas cibler plus de 2 générations de mouches par an, afin de réduire le risque d'apparition d'organismes résistants.

-> Par **piégeage massif** : les pièges devraient déjà être en place depuis longtemps.

Les récoltes approchent pour les olives de table ; vérifiez les Délai Avant Récolte (DAR) des produits avant de les utiliser.

Pour plus de détails sur les différentes solutions utilisables et leurs conditions d'emploi, vous pouvez consulter [l'infOlive n°9](#) ou [le cahier de l'oléiculteur](#).



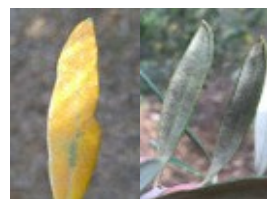
Maladies du feuillage

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°1](#).



Symptômes d'œil de paon
(source France Olive)



Symptômes de cercosporiose
(source France Olive)

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°16](#), des sorties de symptômes d'œil de paon sont observées sporadiquement sur de vieilles feuilles (secteurs varois, plaine de la Crau). Si des symptômes d'œil de paon et/ou de cercosporiose sont visibles, ils sont présents uniquement sur des feuilles de l'an passé, quand elles ne sont pas tombées.

Sur les secteurs où des précipitations sont annoncées, les conditions seront favorables aux nouvelles contaminations par les maladies du feuillage.

Le risque de nouvelles contaminations est **faible** si aucune pluie n'est prévue sur votre secteur, que vous ayez ou non des symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **modéré** si des épisodes pluvieux sont prévus sur votre secteur mais que vous n'avez pas ou peu de symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **fort** si vous êtes concernés par les prévisions d'épisodes pluvieux et que des symptômes de maladies du feuillage sont visibles sur votre verger.

Préconisations

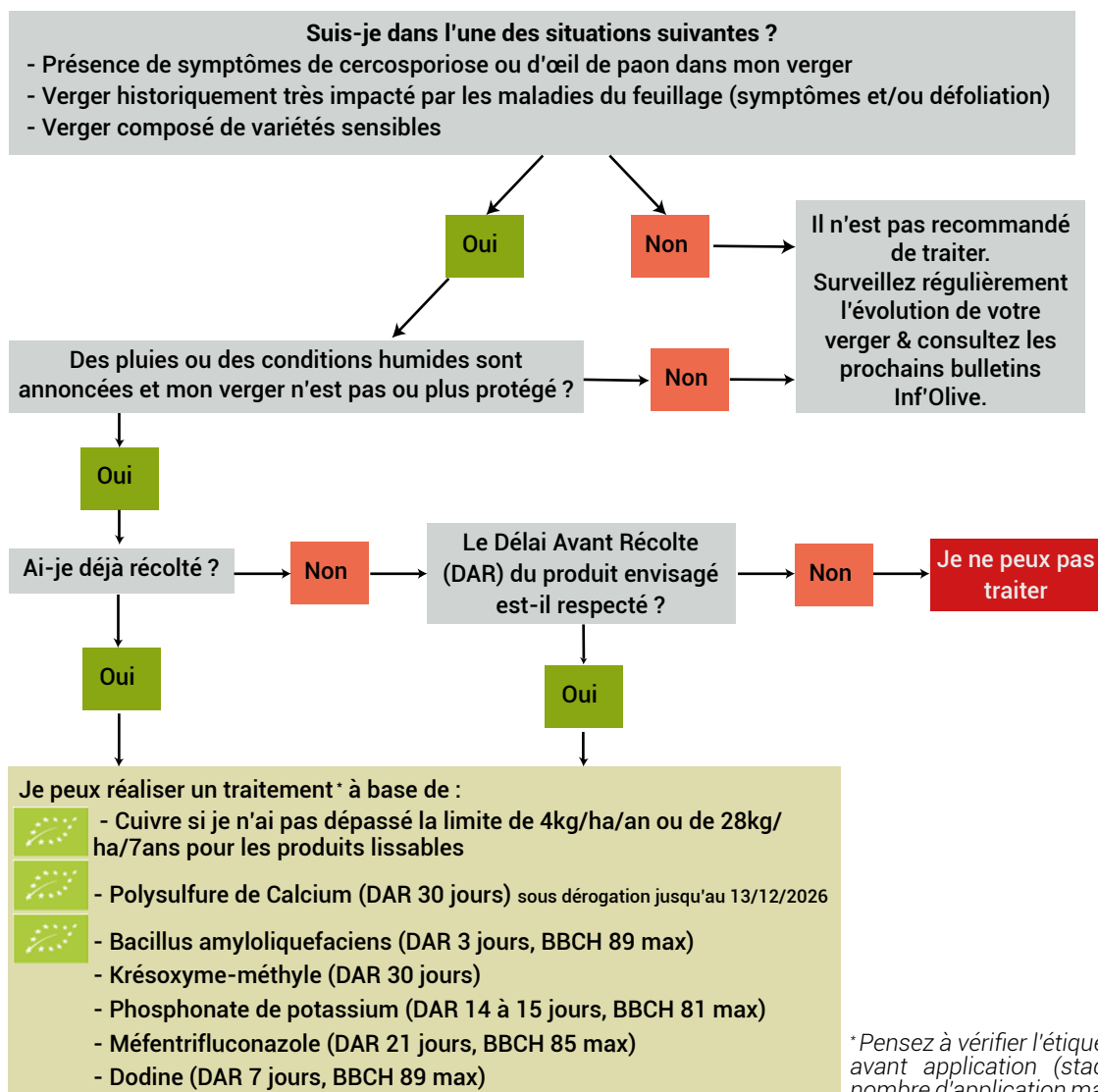
Avant toute intervention phytosanitaire, il est recommandé de :

- **Régler votre pulvérisateur** afin d'optimiser la qualité d'application des traitements,
- **D'entretenir votre parcelle** : la gestion de l'enherbement et des haies permet de limiter la présence d'humidité dans le verger.

Si le risque estimé dans votre parcelle est modéré ou fort, il est recommandé de réaliser un traitement avant les épisodes pluvieux annoncés si votre verger n'est plus protégé.

Pour rappel, il n'existe aucune substance curative. Les traitements doivent être réalisés en amont des épisodes potentiellement contaminants !

Vous trouverez ci-après un arbre décisionnel qui vous aiguillera dans votre stratégie de lutte contre les maladies du feuillage.



Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre les maladies du feuillage consultez [le cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).



Cochenilles paulistes

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie des cochenilles *Acutaspis paulista* ou cochenille paulista [sur le BSV n°6](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°16](#), les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois et les Pyrénées-Orientales.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimage (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), mis en place par



Cochenille de la famille des Diaspididae (source Fanny Vernier CA83)

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var pour mieux déterminer le cycle de ce bioagresseur, est toujours en place. Aujourd'hui, sept parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures et à Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent des niveaux de capture en légère augmentation qui laisserait supposer un début d'essaimage.

Le risque évalué est **fort** à **très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.



APPEL À VIGILANCE

Cette cochenille est considérée comme un ravageur émergent présentant un risque important pour la filière oléicole française. Afin de connaître l'étendue de sa dissémination sur le territoire et limiter sa diffusion, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).

Préconisations

Attention, pour ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires, il est impératif de ne pas implanter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.

Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de favoriser la biodiversité pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, ... D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.

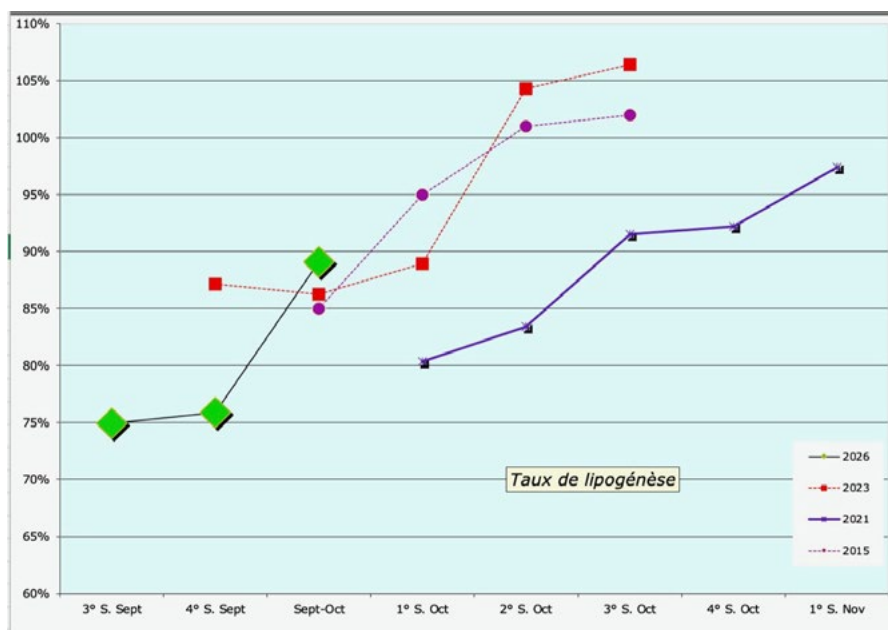
Dans les parcelles contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : il n'y a pas de produit phytosanitaire utilisé pour cette période.



Maturité des olives

Les analyses réalisées en cette fin septembre confirment une progression importante de la maturité, tout en maintenant des situations contrastées selon les variétés et les parcelles.

La Salonenque apparaît aujourd'hui bien avancée, avec des huiles au profil mûr et harmonieux, et la lipogénèse avance rapidement (graphique 1). La récolte peut ainsi démarrer au plus tôt.



Graphique 1 : Taux de lipogénèse sur Salonenque. La campagne 2026, en vert, comparée à 3 autres campagnes.

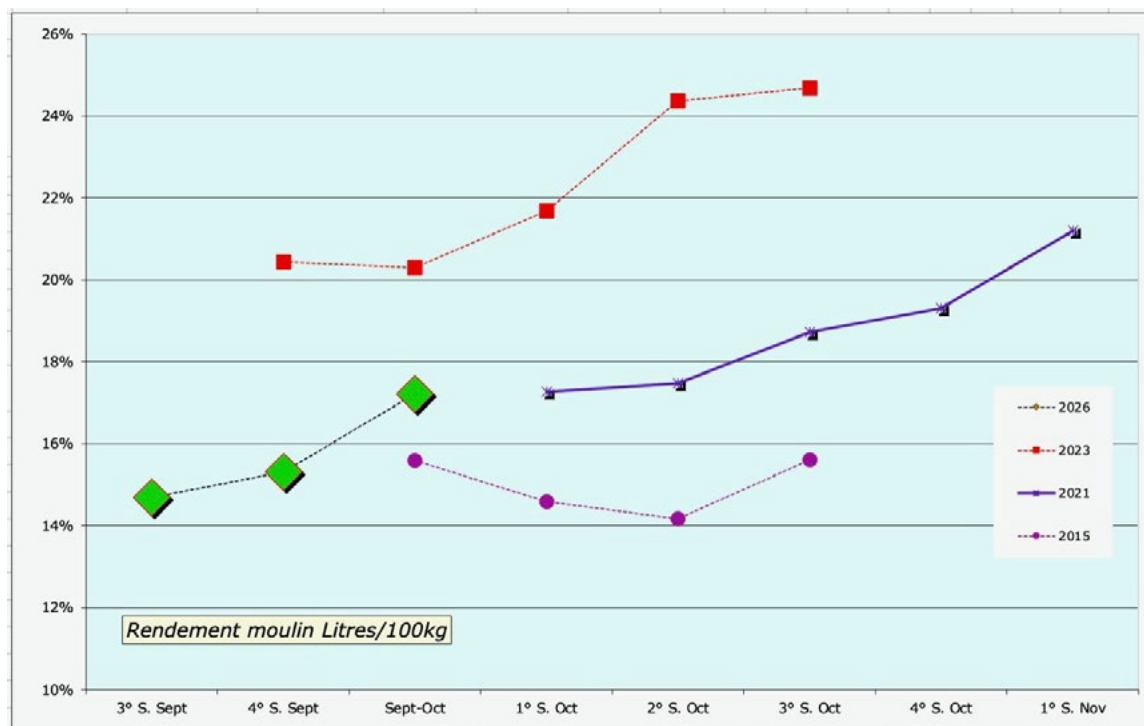
Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytosanitaires sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Sur l'Aglandau, la situation est très similaire bien que décalée puisque cette variété est plus tardive que la Salonenque. Quelques échantillons en provenance du Vaucluse annoncent une maturité organoleptique très avancée, à la fois par le profil aromatique mais aussi par une structure relativement légère pour la saison. Il faut donc se préparer à une récolte précoce pour de bons résultats qualitatifs.

Pour ces deux variétés, malgré une excellente lipogenèse, les rendements en huile ne sont pour l'instant pas très hauts car les températures élevées maintiennent une forte teneur hydrique si l'eau est disponible, et surtout les noyaux sont très gros ce qui va à l'encontre d'un bon rendement (graphique 2).



Graphique 2 : Rendement en litres d'huile pour 100kg d'olive sur la parcelle de Salonenque suivie aux de lipogénèse sur Salonenque.

L'alternative «priorité à la qualité contre priorité au rendement» sera donc particulièrement marquée cette année, surtout si des intempéries viennent entraver le déroulement de la récolte.

Pour la Tanche, les profils typiques de l'AOP Nyons ne sont pas encore atteints mais une grande précocité semble s'annoncer.

En revanche, pour la Picholine, nous n'avons pas de signe de précocité et les rendements s'annoncent plutôt bons. Mais le nombre d'échantillons est encore insuffisant pour pouvoir se prononcer.